



PROCEDURE ADAPTEE

(Article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics)

COLLECTIVITE :

VILLE DE BIARRITZ
Service des Marchés Publics
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex
(: 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr)

OBJET DU MARCHE :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mise en lumière des façades du Casino Municipal de Biarritz.

Une visite sur site est obligatoire (remise d'un certificat de visite).

PROCEDURE :

Procédure adaptée.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Direction des Marchés Publics de la Ville de Biarritz.

Le dossier peut également être téléchargé à l'adresse suivante : www.eadministration64.fr

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

Direction des Grands Travaux de la Ville de Biarritz - M. CAPDEVILLE - ☎ : 05.59.41.59.90.

REMISE DES OFFRES :

A la Direction des Marchés Publics de la Ville de Biarritz, avant le **15 septembre 2017 à 16 h 00**, sous enveloppe cachetée portant la mention "Offre pour : Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mise en lumière des façades du Casino Municipal - Ne pas ouvrir"

ou déposées sur le site : www.eadministration64.fr